



## Visite d'étude de poste et préreprise

Par **mamounette26**, le **27/05/2014** à **22:55**

bonsoir,  
je suis en arret accident de travail , le medecin du travail de la boite a sollicité ma présence pour une étude de poste( je suis travailleur handicapé)cet entretien était plutot axé sur l'accident du travail et s'est transformé en visite de préreprise, est ce légal,tout ceci reste ambigu, jen'ai pas demandé par écrit de visite de préreprise.merci

Par **P.M.**, le **27/05/2014** à **23:30**

Bonjour,  
Il faudrait donc savoir à l'initiative de qui a eu lieu la visite de pré-reprise car ce n'est vraisemblablement à celle du Médecin du Travail...